

A mes parents et à mon
frère, avec toute ma
reconnaissance.

Yves

Mémoire de Maîtrise d'Histoire
Faculté des lettres et sciences humaines de Tours
sous la direction de Monsieur Sauzet
Année Universitaire 1969 - 1970

Les protestants dans le colloque de Sancerre de 1598 à 1685

**Sancerre – Châtillon-sur-Loing – Gien
Châtillon-sur-Loire – Brinon-sur-Beuvron
Corbigny – La Charité – Le Sauvage
Aubigny – Henrichemont
Asnières-lès-Bourges – Blet**

**Yves Gueneau
Préface par Henri Née**

Yves Gueneau

[Les protestants dans le colloque de Sancerre](#)

Florence Semence

[Henrichemont, un rêve inachevé](#)

[Aubigny, cité des Stuarts](#)

[Henrichemont, cité de Sully](#)

[Sancerre, citadelle rebelle](#)

[C'est la vie](#)

Les cantons du Buhot de Kersers édités

I Argent

II Léré

III Sancerre

IV Henrichemont

V Vailly

VI Aubigny

VII La Chapelle-d' Angil.

VIII Châteaumeillant

IX Le Châtelet

X Lignières

XI Les Aix-d' Angillon

XII Sancergues

XIII Baugy

XIV Charost

XV Graçay

XVI Levet

XVII Lury-sur-Arnon

XVIII Mehun-sur-Yèvre

Léopold Bonnin

[Le livre d'Or de Sancerre](#)

Jean-Baptiste Luron

[Berry d'hier histoires d'aujourd'hui](#)

[Souvenirs des veillées](#)

[La fortune mystique du Boïen \(coll. Affaires bizarres\)](#)

Julien Molard

[Berry d'hier histoires d'aujourd'hui](#)

[La révocation de l'Edit de Nantes et ses conséquences](#)

[Philosophie et Christianisme](#)

[Phénoménologie et Christianisme](#)

[L'éducation à Port Royal](#)

[Orient – Occident](#)

[La mystique](#)

[La nature](#)

[Le mystère du mal](#)

[L'au-delà](#)

Sommaire

Sommaire	5
Table des illustrations	6
Préface par Henri Née	7
Remerciements.....	9
Abréviations.....	10
Avant-propos Les racines du protestantisme en Haut-Berry, Nivernais, Gâtinais et Giennois	11
Introduction	19
Chapitre 1 ^{er} La population protestante	23
Etat des registres d'état civil des Eglises Réformées de :	23
I – La répartition géographique des réformés.....	28
1 – Les lieux de culte autorisés par l'Edit de Nantes	28
2 – Modification dans la répartition des Eglises du colloque après 1593	33
3 Les « Disséminés »	37
II – Importance numérique et comportement démographique.....	42
1 – Essai de dénombrement.....	42
2 – Aspects démographiques.....	49
Chapitre deuxième La société protestante : Composition et activité	61
I – Méthodes de recherche et d'étude	61
II – Composition socio-professionnelle des communautés protestantes du colloque de Sancerre.....	63
1 – En Nivernais.....	63
III- Les différents groupes sociaux et leurs activités professionnelles.....	73
2 - Les Protestants et le commerce	84
4 Les nobles	94
Chapitre troisième. La vie religieuse.....	101
I – Consistoires et anciens	102
1 Les consistoires	102
2 Les Anciens et les Diacres	121
II – Les ministres de la parole de Dieu.....	126
1 Liste et nombre des pasteurs	126
2 - La formation des pasteurs : les proposant.....	131
2.4 - La « Formation Professionnelle ».....	134
3 – Accession au saint ministère Les nominations et les mutations de pasteurs.....	135
4 – L'entretien des pasteurs.....	137
III – La vie religieuse et morale des fidèles.....	146
1 – Culte et sacrements.....	146
2 – La pratique de la religion et la vie morale	151
Chapitre quatrième Aspects culturels et politiques	157
I – Aspects culturels	157
1 – Les « petites écoles publiques » et la culture des fidèles.....	157
2 – Les collèges.....	166
3 – Les académies et les étudiants.....	175
II – Rapports avec les catholiques	183
1 – Aspect religieux.....	183
2 – Aspects politiques.....	186
3 Pouvoir d'attraction des deux religions.....	191
III – Approches de la Révocation : Les offensives catholiques et les réactions protestantes	193
1 – Offensives menées par des laïcs	193
2 – Offensives menées par les ecclésiastiques.....	196
3 – Les réactions des réformés du colloque de Sancerre.....	202
Conclusion.....	207
Annexes.....	211
Généalogie Perrinet	211
Généalogie Girardot	214
Sources manuscrites.....	215
1 – Archives publiques	215
2 – Archives privées	219
Bibliographie	220

Table des illustrations

Carte des Eglises réformées de la partie Nord-est de la province d'Orléanais-Berry au XVIème siècle.....	17
Le colloque de Sancerre 1599-1637.....	20
Les Eglises réformées du colloque de Sancerre en 1637.....	22
La ville de la Charité-sur-Loire.....	26
Châtillon-Coligny : vestige du collège protestant.....	27
Château de Brinon-sur-Beuvron (Nièvre).....	31
Château du Sauvage (commune de Beaumont-la-Ferrière – Nièvre).....	31
Henrichemont, la place Henri IV.....	35
Carte des disséminés autour de Bourges, Sancerre et La Charité.....	38
Carte des disséminés autour de Sancerre et La Charité (1668-1684).....	39
Carte des disséminés autour de Châtillon-sur-Loire, Gien et Châtillon-sur-Loing.....	40
Château de Boucard (Le Noyer – Cher) Plaque de cheminée aux armoiries des Perrinet.....	41
Blason des de Morogues, château du Sauvage (Beaumont la Ferrière – Nièvre).....	60
Château de Challement (Nièvre).....	60
La tour de Vèvre (commune de Neuzy-deux-Clochers – Cher).....	93
Le Pezeau (Commune de Boulleret – Cher).....	93
Château de la Vallée à Assigny.....	100
Château de la Vallée d'Assigny, les armes.....	100
Plan de Sancerre.....	108
Gravure présentant une vue de Sancerre en 1612.....	110
Le temple de Sancerre 1609.....	111
Vue latérale du temple de Sancerre.....	112
Façades du temple de Sancerre.....	113
Plan de Crobigny.....	115
Châtillon-Coligny : Maison dite « L'Enfer » où se tenaient les Assemblées protestantes avant la construction du Temple en 1621.....	116
Les tables de la loi dans le temple de Châtillon-sur-Loire.....	120
Les tables de la loi dans le temple de Sancerre.....	120
Méreaux protestants : Jetons d'admission à la Sainte Cène.....	123
Château de Courcelles-le-Roy (Loiret).....	125
Registre consistorial de Blet commencé le 16 août 1653.....	142
Château du Mouron (Mesves-sur-Loire – Nièvre).....	145
Le baptême des Réformés.....	147
Communion des réformés – gravure protestante du XVIIIème siècle de B. Picard.....	148
Moïse portant le décologue Gravure typiquement protestante d'après un tableau de Philippe de Champaigne.....	156
Inscription protestante, à Sancerre (n° 11 de la rue des Juifs).....	162
L'hôtel portant l'inscription en façade.....	162
L'inscription.....	162
Arminius : théologien protestant hollandais du XVIIème siècle partisan d'une prédestination moins rigoureuse.....	179

Préface par Henri Née

Ma famille étant sancerroise et protestante de longue date, j'ai été très touché que M. Jean-Pierre Gueneau me demande de rédiger la préface de la réédition du mémoire de maîtrise d'histoire qu'avait écrit son frère Yves il y a plus de quarante ans. Je suis très honoré de présenter un travail si exhaustif sur les protestants du XVII^{ème} siècle qui fait depuis longtemps autorité auprès des historiens.

Un colloque était au XVII^{ème} siècle une réunion de paroisses d'une région donnée ; les protestants l'appellent aujourd'hui un consistoire. Outre qu'elle est très enrichissante sur le plan spirituel, la solidarité entre les Eglises locales était d'autant plus nécessaire que la situation du protestantisme de l'époque était devenue difficile, voire précaire. Il faisait face à un pouvoir royal hostile et à une Eglise catholique intransigeante, qui revendiquait pour elle seule l'interprétation des textes bibliques. Cet état de fait ne fera qu'empirer jusqu'au funeste Edit de Fontainebleau d'octobre 1685, plus connu sous le nom de Révocation de l'Edit de Nantes.

Je suis impressionné par le travail réalisé et les recherches effectuées par l'auteur sur la démographie de chaque Eglise, de leurs populations relativement agglomérées ou au contraire éparpillées. Cela m'a fait penser au dénombrement des tribus d'Israël que l'on trouve dans le Pentateuque, dans le livre des Nombres. Mais M. Gueneau va plus loin, beaucoup plus loin : il étudie la composition socioprofessionnelle de chaque communauté, pour les paroissiens groupés comme pour ceux qui étaient disséminés. Il la compare aux communautés catholiques voisines et essaie de trouver les raisons des discordances qu'il constate (degré d'instruction, d'émancipation, d'épanouissement de la vie familiale...). Il étudie les différentes catégories sociales et les activités professionnelles au sein de chacune.

C'est une étude très spécifique du protestantisme d'alors, dans laquelle auteur aborde bien entendu la vie religieuse et les structures des Eglises. Les consistoires (on dirait aujourd'hui les conseils presbytéraux) dirigent les Eglises locales tant sur le plan matériel que spirituel, ce qui peut aller jusqu'à la censure des pasteurs. Il existe cependant une juridiction d'appel de leurs décisions devant les synodes qui réunissent les Eglises du colloque.

Les rapports avec l'Eglise catholique, d'abord normaux, se tendent de plus en plus au fil des ans. Soutenues par le pouvoir royal, ses relations avec les protestants se font chaque jour plus vexatoires. Le roi soi-disant « Soleil » finira par abattre une chape de plomb sur la religion réformée en révoquant l'Edit de Nantes en 1685. Il faudra attendre 1787 et la Révolution française pour qu'elle puisse relever la tête.

Je voudrais toutefois signaler un clin d'oeil de l'Histoire : les protestants avaient obtenu du Comte de Sancerre l'autorisation de construire un temple en ville. Ce fut le « Vieux-Prêche », inauguré en 1610 et détruit en 1685, à la Révocation. Une communauté de religieuses s'installa peu après à Sancerre et, avec les pierres du « Vieux-Prêche », fit construire une chapelle inaugurée en 1700. Celle-ci fut déclarée bien national en 1789. En 1807, un décret impérial la confia à perpétuité aux protestants pour en faire leur temple. Elle l'est toujours aujourd'hui... C'est donc dans les pierres de leur temple du XVII^{ème} siècle que les protestants du XXI^{ème} siècle célèbrent leur culte.

Je voudrais remercier l'auteur de ce remarquable mémoire. La rigueur avec laquelle il a été conçu et réalisé ainsi que la richesse de sa documentation en font un document exceptionnel. Les historiens reconnaissent la valeur de cet ouvrage. Je remercie également son frère Jean-Pierre de l'avoir enrichi d'illustrations qui le rendent moins austère. La famille Gueneau et tous leurs amis peuvent être fiers de ces deux historiens.

Remerciements

Je tiens à remercier Messieurs Sauzet et Richet, mes Professeurs qui m'ont utilement guidé et conseillé dans l'élaboration de cette étude, Monsieur le Pasteur H. Bosc, Conservateur de la Bibliothèque de la Société d'Histoire du Protestantisme français, qui par ses lettres et son accueil a grandement facilité mes recherches ; Monsieur le Pasteur Agnel, qui m'a ouvert les Archives des Eglises Réformées de Châtillon-sur-Loire et de Sancerre et qui m'a apporté, tout au long de cette étude, d'intéressantes précisions.

Ma gratitude va aussi à Madame Elizabeth Labrousse, Chargée de Conférences à la IVème Section de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes pour l'intérêt qu'elle a pris à ce travail et les lettres inédites qu'elle m'a communiquées ; à Mademoiselle Saint-Eloy, Institutrice honoraire de Nevers, pour les précieux dépouillements, articles et documents qu'elle a très aimablement mis à ma disposition ; à Mademoiselle Vatan, de Sancerre, qui m'a confié les pièces de sa maison de la rue des Juifs, Mademoiselle Moreau, Madame Dalloux, Monsieur Jeanjean et Monsieur Foucher pour les brochures anciennes, articles et documents qu'ils m'ont prêtés.

Merci encore à Maître Meunier, Notaire à Sancerre qui, avec beaucoup de compréhension, m'a permis d'accéder à l'important fond de minutes de son étude et à Monsieur Thierry du Pasquier, pour les nombreux renseignements généalogiques qu'il m'a communiqués.

Ma reconnaissance va enfin à Monsieur Née et aux Membres du Conseil presbytéral de Sancerre pour l'autorisation qu'ils m'ont donnée de consulter les archives de l'Eglise Réformée et de puiser dans la bibliothèque du Temple et à ceux qui ont aidé avec autant de patience que de dévouement à la présentation matérielle de cette étude.

Abréviations

AN	Archives Nationales
AD	Archives Départementales
A.M.	Archives Municipales
B.N.	Bibliothèque Nationale
B.M.	Bibliothèque Municipale
Bib.	Bibliothèque (ex. Bib. Arsenal : Bibliothèque de l'Arsenal)
Bib. SHPF	Bibliothèque de la Société d'Histoire du Protestantisme Français
Bul.	Bulletin de la Société d'Histoire du Protestantisme Français
BMS	Baptêmes, Mariages et Sépultures
DES	Diplôme d'Etudes Supérieures
MS	manuscrit

Avant-propos

Les racines du protestantisme en Haut-Berry, Nivernais, Gâtinais et Giennois

La pénétration des idées évangéliques et luthériennes

Le Protestantisme a, en Berry, surtout, des racines anciennes et profondes. Longtemps avant la diffusion de la doctrine de Calvin, cette province a connu, à la suite de sa capitale, l'effervescence des « idées nouvelles », évangéliques et luthériennes. A Bourges, en effet, à l'Université ou dans les milieux ecclésiastiques, ces idées se développent d'autant plus librement que Marguerite d'Angoulême, future reine de Navarre et duchesse de Berry depuis 1517, les partage et les encourage.

En 1523, elle désigne son aumônier, Michel d'Arande, pour prêcher l'Avent et le Carême à la Cathédrale de Bourges¹. Mais celui-ci « parla si hardiment » que, dès son premier sermon, l'Archevêque lui interdit la chaire ; en dépit des menaces d'excommunication, Michel, soutenu par la duchesse et par le Chapitre, continue ses prédications dirigées notamment contre le culte des Saints. Elles rencontrent à Bourges un accueil d'autant plus favorable que l'Université de cette ville, fondée en 1463, attire beaucoup d'Allemands déjà gagnés aux idées de Luther.

Les « idées nouvelles » gagnant du terrain avec une telle vitesse que le 29 mars 1525, le Parlement de Paris doit ordonner à divers évêques et chapitres, dont ceux de Sens et de Bourges, de donner vicariat à deux conseillers de la cour et aux docteurs en théologie « pour informer secrètement et procéder contre ceux qui tiennent, publient et enseignent les hérésies, erreurs et doctrines de Luther ». Et, en décembre de la même année, les vicaires capitulaires sont chargés de « s'enquérir des docteurs qui professent publiquement la nouvelle doctrine dans la grand salle du Palais² », profitant peut-être de la vacance du siège archiépiscopal.

Les mesures prises par le Concile provincial réuni en mars 1528 par le nouvel archevêque de Bourges, François de Tournon, se révèlent inefficaces à combattre « les progrès de l'hérésie » et l'influence grandissante des professeurs de l'Université, surtout de la Faculté de Droit, protégés par la duchesse.

« En cette saison (1529), écrit Théodore de Bèze³, Dieu commença de faire retentir sa voix à Orléans, Bourges et Tholose, trois villes ayant Université, et des principales de France : de sorte que ce furent trois Fontaines, dont les eaux regorgèrent par tout le Royaume ».

André Alciat, célèbre et brillant jurisconsulte milanais, est appelé à Bourges par la duchesse, et y enseigne dès avril 1529. Sa réputation était telle « ... que de toutes parts on accouroit pour Cela fut cause que Calvin aussi y arriva » après avoir suivi, de 1528 à 1529, les cours de Pierre de l'Estoile à Orléans et s'y être initié au grec sous la direction de Melchior

¹ Vicomte de Brimont. Le XVIème Siècle et les guerres de la Réforme en Berry - Paris 1905.

² Vicomte de Brimont. Le XVIème Siècle et les guerres de la Réforme en Berry - Paris 1905.

³ Théodore de Bèze : Histoire Ecclésiastique des Eglises Réformées au Royaume de France - t. 1 - p. 6 (républiée par Vesson en 1882, d'après l'édition de 1580).

Wolmar, Luthérien résolu⁴. On retrouve à Bourges ce dernier, « homme de grandes lettres, lequel estant venu de Paris à Orléans avoit esté finalement appelé par la royne de Navarre et duchesse de Berry, pour enseigner les lettres grecques et latines en sa ville, ce qu'il faisoit avec singulière dextérité⁵ ». Est-ce à Bourges ou à Orléans que le maître allemand remarque Calvin, jeune étudiant pauvre, et qu'il lui donne le conseil de renoncer à l'étude du droit pour « se jeter dans la théologie, la reine des Sciences ».

Si l'on en croit Théodore de Bèze, lui-même écolier et pensionnaire de Wolmar à Orléans puis à Bourges, Calvin « fortifia le petit nombre des fidèles qui estoient en la ville, mais aussi fit plusieurs sermons dehors en quelques chasteaux et bourgades, où il estoit appelé, et nommément à Lignières, estant receu et oui très volontiers par le Seigneur et la Dame du Lieu⁶ ». Des traditions, restées vivaces, relatent que Calvin prêchait aussi au Couvent des Augustins, rue de la Frange, dans la chaire en pierre, qui porte son nom encore de nos jours, puis au village d'Asnières, à l'extérieur de la ville.

Mais les prédications de Calvin en Berry sont celles d'un clerc encore fidèle à l'Eglise Catholique, bien que de plus en plus influencé par Wolmar et la lecture des traités de Luther, qu'il fait à l'invite du maître allemand. Cependant, au début de 1531, Calvin quitte Bourges, brusquement rappelé à Noyon où il assiste aux derniers moments de son père. Sa véritable « conversion » ne peut être datée que de 1533⁷ ; ce n'est qu'en mai 1534, qu'il résigne tous ses bénéfices entre les mains des chanoines de la cathédrale de Noyon. On aurait donc tort d'insister outre mesure sur l'action réformatrice de Calvin en Berry. Peut-être même ne fût-elle guère plus importante que celle de religieux comme Jean Chaponeau, moine de l'Abbaye Saint-Ambroix qui va prêcher à Gien, puis quitte le froc en 1536 ; et surtout celle de Jean Michel⁸, Bénédictin qui prêche contre la Vierge et les Saints à l'Eglise Notre-Dame de Fourchaud à Bourges.

C'est grâce à ce dernier, que dès 1534, les idées luthériennes ont pénétré à Sancerre, « aians les habitans de ce lieu grande liberté, tant parce que les comtes leurs seigneurs n'y faisoient demeurance, que parce qu'il n'y a en cette ville beaucoup de prêtres, ni moines, ni chanoines, aians une seule paroisse dont le temple est situé hors de la ville, et un prieuré, sans moines, qui servoit à mettre le vin⁹ ». Mathieu Ory, grand inquisiteur de la foi, échoué dans ses entreprises contre l'hérésie en 1536, tant à Bourges où il rencontre la jalousie de l'official, qu'à Sancerre, où « il se contenta si fort de bon vin qu'on lui donna pour l'apaiser ». Le Jacobin Rocheli, envoyé à Sancerre pour la même raison, en revient les mains vides et presque converti aux idées nouvelles.

Cependant, à ce mouvement préréformateur berrichon adhérent en nombre de plus en plus important prêtres et moines : Augustin Morlorat, Prieur des Augustins encore catholique en 1541, deviendra pasteur à Lausanne en 1549 et participera par la suite au Colloque de Poissy. Richard Vauvrille et Jean Loquet, Augustins, suivent son exemple. Jean de Bournonville, ancien prieur de Saint-Ambroix se marie en 1540, comme Jean Gamaire, un prêtre qui suit les cours de l'Université. Le prieur des Carmes, Pierre Bouquin, docteur en théologie à la Faculté de Bourges, se retire à Bâle en 1541, puis remplace Calvin à la Faculté de Strasbourg, avant d'abjurer pour retrouver sa chaire de professeur d'hébreu à Bourges ; mais il doit s'enfuir à

⁴ Albert-Marie Schmidt : Jean Calvin et la tradition calvinienne (Maîtres spirituels - Seuil).

⁵ Théodore de Bèze : Histoire Ecclésiastique des Eglises Réformées au Royaume de France - t. 1 - p. 6 (républiée par Vesson en 1882, d'après l'édition de 1580).

⁶ Théodore de Bèze : Histoire Ecclésiastique des Eglises Réformées au Royaume de France - t. 1 - p. 6 (républiée par Vesson en 1882, d'après l'édition de 1580).

⁷ Albert-Marie Schmidt : Jean Calvin et la tradition calvinienne (Maîtres spirituels - Seuil).

⁸ - Bul. SHPF XXXIX p. 629 - Jean Michel, convaincu d'hérésie en janvier 1537 est emprisonné, s'enfuit en Suisse, est repris et finalement brûlé vif à Bourges le 24 décembre 1539, devant la Grosse Tour.

⁹ Théodore de Bèze : Histoire Ecclésiastique des Eglises Réformées au Royaume de France, t. 1 - P. 12.

nouveau en 1555. Les Jacobins, de leur côté, perdent Jean Dubois et les Cordeliers, Abel Pépin, qui prêche à Issoudun avant de devenir pasteur à Genève.

Cependant, en 1554, un simple ouvrier drapier, François Bompain, chassé de Meaux par les persécutions, est attiré à Aubigny par les industries de la laine. Il organise là des Assemblées, « avançant grandement le royaume de Dieu de telle sorte que plusieurs des plus riches marchands se joignirent à l'Assemblée où se faisoient seulement quelques lectures des Saintes Ecritures avec les prières¹⁰ ». Dénoncé, Bompain est emprisonné sur l'ordre de Jean Stuart, capitaine des gardes et des hommes d'armes écossais du Roi, et seigneur d'Aubigny. Il est ensuite transféré à Paris et, là, brûlé vif. Mais Jean Stuart, à cause de la trahison du comte de Lennox, son frère, est à son tour, par ordre du Roi, mis en prison « où il demeura longuement, donnant maugré soy, autant de loisir aux habitants d'Aubigny de reprendre aleine et de se fortifier de jour en jour ». Rien n'indique que Bompain ait eu des rapports avec l'Eglise de Genève, qui vient alors d'être organisée. Les Assemblées de prières d'Aubigny constituent peut-être même un exemple déjà tardif des manifestations de la Préréforme en Berry.

En cette même année 1544, à Sens, ville archiépiscopale « un petit nombre de fidèles commença à s'assembler, qui furent tantôt découverts, et furent les uns prisonniers, les autres contraints de s'enfuir ». Parmi ces prisonniers, de Bèze note le nom du Jacobin Beguetti, et signale qu'en 1547 « les prémices de l'Eglise de Sens furent offertes à Dieu en la personne de Jean l'Anglois, Advocat, ... bruslé pour la vérité ».

Ce mouvement préréformateur, sans avoir la même ampleur qu'en Berry, a touché le Nivernais. Le premier procès pour fait d'hérésie est relevé à Corbigny le 15 février 1543¹¹. Six personnes sont condamnées à la prison et l'Abbé de Baudreuil destitué en tant que seigneur temporel, Jean Foulle de son état de bailli. Nicolas Voillaut, tailleur à Tannay et fils naturel d'un prêtre, est condamné à être brûlé vif. En 1545 et 1546, d'autres procès sont intentés contre deux Cosnois (Charles Acheler, vigneron et Jean Solerre, marchand), trois habitants de Châtillon-en-Bazois, cinq de Corbigny à nouveau, et deux de Nevers (Regnault Martinet, Apothicaire, et Bertrand de la Tillaye, chanoine).

Les « Préréformés » de Corbigny continuent cependant à être encouragés par Hurault, abbé de Saint-Léonard. Cet ancien précepteur de Marguerite de Navarre, et abbé de Saint-Martin d'Autun ; se montre en 1547 assez favorable aux idées nouvelles. « Mais, se fâchant d'être repris, et flattant sa conscience, il s'esgara jusques là que de faire une théologie toute nouvelle meslant beaucoup de choses des rêveries des libertins et finalement est mort, n'estant comme l'on dict en commun langage, ni chair ni poisson¹² ». Malgré cela, de Bèze reconnaît qu'il fut « un instrument pour en réveiller plusieurs, nommément en la ville de Corbigny, autrement de Saint-Léonard-en-Nivernois ». Plus loin¹³ il cite un nommé Perreau, par qui cette ville « a eu de longtemps la semence de la religion, et qui en attira quelques autres pour conférer ensemble, visitant souvent l'abbé de Saint-Martin d'Autun ».

François Bourgoing, chanoine à Nevers, puis dès 1545 pasteur à Genève, a lui aussi toujours « entretenu par lettres tout ce qu'il y avoit de semence en ceste petite ville ».

A Nevers, Mathurin Cordier, grammairien célèbre, fut principal du Collège, de 1530 à 1534, après avoir été Régent des Collèges de La Marche et de Navarre à Paris, où il eut Calvin pour élève, et à qui il inspire une respectueuse amitié¹⁴. Mais l'humaniste libéral était-il déjà adepte des idées réformatrices lors de son séjour nivernais et oeuvra-t-il dans ce sens à

¹⁰ Th. de Bèze - Histoire Ecclésiastique t. 1 - p. 12.

¹¹ R. de Lespirasse : Poursuites et condamnations judiciaires pour faits d'hérésie en Nivernais au XVIème Siècle. in Bul. de la Soc. Nivernaise 1900 - t. VIII.

¹² Th. de Bèze - Histoire Ecclésiastique - t. 1 - p. 37.

¹³ Th. de Bèze - Histoire Ecclésiastique - t. 1 - p. 37.

¹⁴ A.M. Schmidt : Jean Calvin et la tradition calvinienne - Maîtres spirituels -Seuil - p. 9.

Nevers ? Rien ne permet de l'affirmer, bien que ce grammairien, tôt dénoncé comme hérétique, ait fini ses jours à la tête du Collège de Genève.

La diffusion du Calvinisme et l'établissement des Eglises Réformées

Sont-ce tous ces gens, déjà gagnés aux « idées nouvelles », luthériennes ou simplement évangéliques, qui vont bientôt devenir les prosélytes de la doctrine nouvelle, celle de l'ancien étudiant berruyer Calvin ?

Elle fait rapidement de nouveaux adhérents : dès 1545, un prêtre de Gien, Etienne Bertin, embrasse le calvinisme et se marie avec Charlotte Pinon, de Donzy, demeurant à Cosne. Deux ans plus tard, l'évêque d'Auxerre est alerté que plusieurs habitants de Gien, de Briare et de Bonny se dispensent du devoir pascal¹⁵.

En 1551, l'Université de Bourges est presque tout entière aux mains des partisans de Genève : on compte parmi les professeurs : Beudoin, Duaren, puis Hugues Doneau et Nicolas Bouquier ; en 1552, c'est Antoine Leconte, un parent de Calvin, qui est lecteur des Instituts. Mais l'importante « nation germanique » de l'Université de Bourges reste certainement fidèle au luthéranisme puisqu'en 1555, Henri II lui accorde, comme à celle de l'Université d'Orléans, le privilège de pratiquer librement le culte luthérien.

Cependant, Calvin ne cesse de recueillir des adeptes : le nombre important et la qualité des réfugiés berrichons à Genève et Lausanne, dès 1550¹⁶ prouve bien que, dès cette date, les idées de l'ancien étudiant berruyer ont supplanté celles de Luther. L'évêque de Nevers, lui-même, Spifame, se convertit au Calvinisme. Il se retire à Genève en 1559, où il est consacré Ministre (il revient ensuite en France, où, en 1562, il célèbre notamment la Sainte Cène à Bourges, dans la Grande Salle du Palais.)

Mais dès 1556, des Eglises Réformées ont commencé à être « dressées » dans la province, par des pasteurs envoyés par l'Eglise de Genève. La première de ces Eglises est établie à Bourges par Simon Brossier : « y aiant souvent auparavant passé et repassé, et instruit plusieurs particuliers (il) dressa l'ordre de l'Eglise, faisant eslire surveillants et diacres¹⁷ ». Théodore de Bèze ajoute que « fust tellement son labour bénist du Seigneur, qu'en moins de cinq mois à grand' peine peut-il suffire tout seul à gouverner le troupeau croissant de jour en jour ». Pour échapper aux poursuites des autorités civiles, il dut se retirer à Issoudun où il organisa l'Eglise, et fut remplacé à Bourges par un Basque, Martin de Bargons, dit de Rossehut, envoyé le 5 septembre 1556 par la Compagnie des Pasteurs de Genève¹⁸.

La même année, l'Eglise d'Aubigny fut « dressée » sur le même modèle « Par le Ministère d'un nommé Hanet, et prospéra heureusement, nonobstant le mauvais traitement du Seigneur de la ville, escossois¹⁹ ». Jean Papillon, dit des Roches, prêche-t-il alors à Châtillon-sur-Loire et Etienne de Brûlères à Gien²⁰, comme le prétend le vicomte de Brimont ? Rien ne permet de l'affirmer.

Mais en 1557, l'Histoire Ecclésiastique signale encore « que des incidents se produisent lors d'Assemblées à Asnières, près de Bourges, à une lieue de la ville, auquel lieu se trouvaient plusieurs paisans affectionnés à la religion ». Il est peu probable qu'une Eglise ait été organisée là en 1557, puisque de Bèze ajoute, qu'à la suite de ces incidents « plusieurs du lieu

¹⁵ Georges Loiseux : Le Protestantisme en Giennois. Bulletin de la Société Artistique et Littéraire du Giennois - 1962.

¹⁶ Paul F. Geisendorff - Livre des Habitants de Genève - Genève - Droz - 1957.

¹⁷ Théodore de Bèze - Histoire Ecclésiastique - t. 1 - p. 59.

¹⁸ But. SHPF t. VIII - p. 73 : Liste des 121 Pasteurs envoyés par l'Eglise de Genève aux Eglises de France.

¹⁹ Théodore de Bèze : Histoire Ecclésiastique ... t. 1 - p. 60.

²⁰ Vicomte de Brimont : « Le XVIème Siècle et les guerres de la Réforme en Berry » - p. 201.

s'absentèrent » et « que les Assemblées de la ville (Bourges) n'en furent que tant plus grandes, d'autant que chacun des village commençait de s'y ranger ».

Ce n'est que deux ans plus tard, en mai 1559, que Jean de la Garde est envoyé par Genève pour dresser l'Eglise de Sancerre²¹.

Presque en même temps des Assemblées commencent à se tenir à Gien « qui est une petite ville riche et marchande située sur la rive de Loire » ..., « dans un jardin, huit jours après Pâques ». « Quatre bons personnages, natifs du lieu, les dirigent : Etienne de Brullères, dit La Fontaine, avocat, Antoine Dasbières, contre recolleur, Georges Dasnières, receveur du Domaine, et Nicolas Guillon, menuisier, tous affectionnés à la parole de Dieu²² ». Mais ces Assemblées grossissent si vite qu'« il fallut sortir aux champs ». Elles furent vite interdites mais réussirent à s'organiser « secrètement toutefois, en la maison d'un nommé Pierre Babault ». En août de la même année 1559, la Compagnie des Pasteurs de Genève envoie à Gien « Aigna, gendre du prieur²³ » sans doute pour y organiser une Eglise.

A Châtillon-sur-Loire, on n'a pas trace d'Eglise « dressée » avant 1560, date à laquelle l'église de Saint-Posen est pillée. Le curé est chassé et le culte devient public ; il se fait dans l'Eglise Catholique. Les idées réformatrices s'y développèrent librement grâce à la protection du Cardinal Odet de Châtillon, abbé commendataire de Saint-Benoît-sur-Loire et seigneur de Châtillon, dépendance de l'Abbaye. Jean Papillon, dit des Roches en est alors pasteur ; il « dresse » l'église de Nemours en 1561, « y faisant eslire trois Anciens²⁴ » et quitte bientôt son troupeau pour aider Michel Rouillard à « calviniser » le Nivernais.

Ce dernier, originaire d'Orléans, organise l'église de Corbigny dont les fidèles « commencèrent de s'assembler publiquement le jour de l'Ascension mil cinq cent soixante et un²⁵ » en un lieu nommé le Saulay, appartenant à Gilbert Balon.

La même année 1561, la Réforme gagne Sully-sur-Loire, où « Dieu donna cognoissancé de sa vérité à quelques uns, de sorte qu'après la mort du roy François second, MDLXI, dix ou douze des plus apparens se désistèrent d'assister à la messe et autres cérémonies²⁶ ».

En même temps, « estant donc mort le roy François, comme les Eglises commençoient à respirer », Mathurin de la Brosse dresse l'Eglise de Sens, « croissant de jour en jour²⁷ ». En 1562, après l'Edit de janvier, les Réformés Sénonais « achetèrent un beau lieu pour y bastir, joignant les fossés de la ville où ils commencèrent à faire l'exercice de la Religion en grande modestie et patience ». De Bèze relate même que le jour de Pâques 1562, vingt cinq de leurs coreligionnaires de Courtenay sont venus célébrer la Cène à Sens « avec environ six cents de la ville et d'alentour²⁸ ».

L'Eglise de La Charité était alors déjà « dressée », puisque son ministre, Jean Logery dit de la Planche organise le 23 mars 1561 la première assemblée à Nevers, « de treize ou quatorze personnes seulement²⁹ ». Mais ce nombre s'accroît vite, si bien que « furent dès lors esleus quelques diacres et surveillans pour continuer quelque lecture de l'Ecriture et les prières ». Cette Eglise naissante demande un pasteur qu'elle obtient le 27 juin suivant : c'est Jean François Salvart, dit du Palmier, qui organise des assemblées de nuit et par quartier. Bientôt les Protestants nivernais s'assemblent de jour et François de Clèves, duc de Nevers, averti par

²¹ Bul. SHPF t. VIII - p. 73. Liste de 121 pasteurs envoyés par l'Eglise de Genève aux Eglises de France.

²² Théodore de Bèze : Histoire Ecclésiastique - t. I - p. 92.

²³ Bul. SHPF t. VIII - p. 73. Liste de 121 pasteurs envoyés par l'Eglise de Genève aux Eglises de France.

²⁴ Théodore de Bèze : Histoire Ecclésiastique - t. I - p. 406.

²⁵ Théodore de Bèze : Histoire Ecclésiastique - t. I - p. 406.

²⁶ Théodore de Bèze - Histoire Ecclésiastique ... t. I - p. 402.

²⁷ Théodore de Bèze - Histoire Ecclésiastique ... t. I p. 417.

²⁸ Théodore de Bèze - Histoire Ecclésiastique ... t. II p. 32.

²⁹ Théodore de Bèze - Histoire Ecclésiastique ... t. I p.402.

l'évêque, arrive sur ces entrefaites et les défend. Son fils, le comte d'Eu, demande même à un ministre d'Issoudun de prêcher publiquement au château dans le but de « pourvoir à la conscience dudit seigneur duc, son père, extrêmement malade ».

Le duc meurt huguenot en 1562 et le comte d'Eu se retire au Nord de Bourges, dans son château de La Chapelle-d'Angillon, « où il fait célébrer la Cène le jour de Pâques³⁰ », à laquelle il participe avec une grande partie de sa famille.

A la même époque, Saint Pierre Le Moustier reçoit un pasteur³¹ et l'Eglise de Cosne « commençait à fleurir », grâce à « ceux de Sancerre ».

En 1561, les Protestants du Berry, de l'Orléanais, du Gâtinais et du Nivernais tiennent leur premier Synode provincial à Sancerre³² : toutes les Eglises déjà relevées y sont représentées par leurs ministres, leurs diacres ou leurs surveillants.

« Deux ministres et tous diacres de Sancerre » y assistent, mais il n'y a que « deux diacres de La Charité » pour Nevers. L'Eglise de Châtillon-sur-Loing dont de Bèze ne donne pas la date de fondation, n'y envoie qu'un « surveillant ». D'autre part, on note la présence du « ministre et du diacre d'Antrain » (Entrains, dans la Nièvre), du « commis député de Bonny » et du diacre d'Ivoy-le-Pré. C'est la première fois que l'on trouve mention de ces trois Eglises Réformées.

On les rencontre à nouveau au Synode tenu à Gien en 1563³³. Entre temps, de nouvelles Eglises se sont sans doute implantées, puisque outre toutes les Eglises citées ci-dessus, le scribe mentionne aussi la présence de Loys Boyvin, ministre pour l'Eglise de la Maison des Deux-Lions (commune de Saint-Martin des Champs - Cher) et de l'Ancien Etienne Follier ; celles de Gilles Quarlier, Ministre de la Beuvrière (Château situé à quatre kilomètres à l'Ouest de Vierzon, sur la route de Saint-Georges-sur-la-Prée).

Il y a encore François de Rouvière, Ministre en la maison de Monsieur de Neuvy (Neuville-sur-Loire ?), André Mercier et Jean Poissonnet de Bonny-sur-Loire ; Mathurin Pasquet qui est le pasteur des trois Eglises d'Ivoy-le-Pré, La Chapelle-d'Angillon et Boisbelle et qui est accompagné de Clément Hernault. Enfin, les Eglises de Montargis et de Saint-Satur sont elles aussi représentées pour la première fois au Synode provincial, respectivement par les Pasteurs François du Morel et Etienne Lamoureux.

L'Eglise Réformée de Saint-Satur n'aura sans doute eu qu'une existence très brève ; on n'en trouve pas mention avant cette date de 1563, où ses Anciens, François Nonars et Etienne Solerin, font savoir au Synode qu'« ils ne pourront entretenir un ministère dudit Lamoureux », et « qu'ils seroient ayse d'estre délivrés de ceste charge à cause de certaines maladies auxquelles il est ordinairement subject ». Le Synode accepte, exhortant toutefois « Les Frères de Saint-Satur... d'avoir meilleur courage », et « ceux de Sancerre de recevoir ... avec eux ceux dudit Saint-Satur », à condition que ces derniers obéissent « aux admonitions du Consistoire de Sancerre ».

Les actes d'un troisième Synode provincial, tenu à Bannegon (Cher) en avril 1592 montrent que, les troubles des guerres de religion aidant³⁴, la géographie des Eglises Réformées de cette partie orientale de la province ecclésiastique protestante s'est modifiée.

Les Eglises de Châtillon-sur-Loing, Châtillon-sur-Loire, Gien, Sancerre, La Charité, Bourges, Corbigny y sont encore représentées. Mais l'Eglise de Sully est censurée pour n'avoir

³⁰ Théodore de Bèze - Histoire Ecclésiastique ...t. 1-p.406.

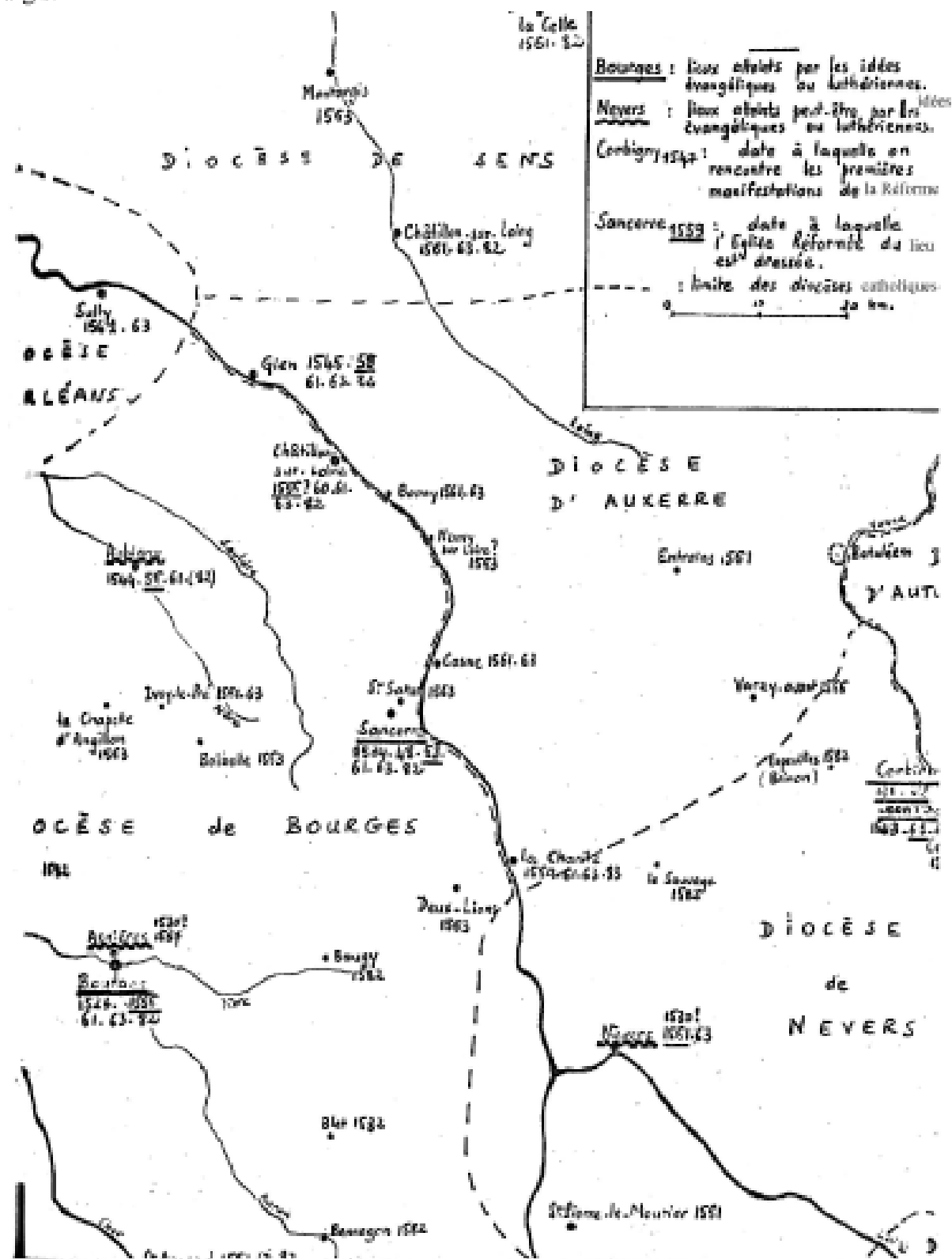
³¹ Samuel MOURS : Le Protestantisme en France au XVIème Siècle - Librairie Protestante - Paris 1959 - p. 175.

³² B.N. ms français 17294 - folio 246 : « Synode premier provincial tenu à Sancerre - 1561 ».

³³ B.N. ms français 17294 - folio 249 - « Synode de Gien 1563 ».

³⁴ Les guerres de Religion en Berry ont été minutieusement étudiées par le Vicomte de Brinon « Le XVIème Siècle et les guerres de la Réforme en Berry » Paris 1905.

envoyé personne, et il n'est plus question des Eglises de Deux-Lions, Entrains, La Chapelle-d'Angillon, Ivoy-le-Pré, et Boibelle, pas plus que de celles de Bonny, Neuvy, Cosne et Montargis.



*Carte des Eglises réformées de la partie Nord-est de la province
d'Orléanais-Berry au XVI^{ème} siècle*

Par contre, de nouvelles Eglises sont mentionnées : celle de Bannegon, où se tient le Synode, est jointe à celle de Saint Amand ; tout comme celle de Civray, proche de Saint-Florent-

sur-Cher, est desservie par Marchand, pasteur de la Beuvrière. L'Eglise de Baugy est de même jointe à celle de Bourges. C'est Garnier, pasteur de La Charité, qui prêche au Château du Sauvage (commune de Beaumont-la-Ferrière - Nièvre). Le pasteur de Corbigny fait de même au château de Coulon (commune de Montreuillon - Nièvre). Pour la première fois aussi, sont représentées les Eglises d'Espeuille (ou de Brinon - Nièvre), de Blet et de La Celle-Saint-Cyr (Yonne).

Ces rares actes synodaux ne rendent sans doute pas compte de toutes les communautés protestantes qui ont existé en Haut Berry, Nivernais et Gâtinais dans la seconde moitié du XVI^{ème} siècle. Celle de Varzy, qui a vivoté jusque vers 1566, n'y est pas mentionnée ; seule une lettre des Echevins et des habitants catholiques de cette ville, adressée au roi en 1566³⁵, nous signale « des Assemblées protestantes, tenues dans les faubourgs de la ville, ainsi que toutes les cérémonies des prêtres réformés ».

Les Catholiques « n'osent les en empêcher eux-mêmes, craignant une sédition, ceux de ladite Religion portant ordinairement dagues et épées ». Le roi donne satisfaction aux catholiques en interdisant l'exercice de la Religion Réformée à Varzy et la sentence est signifiée à chacun des vingt chefs de famille réformés. Le cas de Varzy n'est peut-être pas isolé, et la carte dressée ci-contre ne peut en aucun cas être considérée comme définitive. Cependant, elle montre que la Réforme ne s'est implantée dans le pays avec son maximum de force qu'aux environs de 1563, et que les modifications ultérieures de la géographie ecclésiastique protestante n'arrivent pas à masquer une diminution déjà sensible du nombre des Eglises. La carte en représente dix huit en 1563 et seize seulement en 1582 ; neuf Eglises seulement sont représentées aux Synodes de ces deux années.

La Loire apparaît déjà, surtout en 1563, comme l'axe qui porte la majeure partie des Eglises : de Nevers à Sully, on en compte dix. Mais elles ne représentent seulement qu'un peu moins du tiers du nombre total des Eglises repérées dans la deuxième moitié du XVI^{ème} siècle (trente et une en tout). La Loire, par les échanges qu'elle permet, a sans doute joué un rôle important dans la diffusion du calvinisme. Mais elle n'est pas, au XVI^{ème} siècle, l'axe huguenot quasi exclusif qu'elle sera au siècle suivant³⁶ : la voie d'eau, qui aida la diffusion de la doctrine calviniste, facilitera alors la résistance au catholicisme.

³⁵ AD de l'Yonne : G 1627 - cité par Gaston Gauthier : Le Protestantisme dans la région de Clamecy, in *Echo de Clamecy* du 2 juillet 1905 et Melle de Saint-Eloy : « Notes pour contribuer à l'histoire du Protestantisme en Nivernais aux XVI^{ème} et XVII^{ème} Siècles » (article inédit, que l'auteur nous a fort aimablement communiqué).

³⁶ Cf. page 47.

Introduction

Le « Colloque » protestant est la réunion des députés de plusieurs Eglises Réformées, qui doivent, d'après la Discipline Ecclésiastique, s'assembler « deux fois l'an, ou quatre fois, s'il se peut faire ». Ces Assemblées sont soumises à l'autorité du Synode provincial, mais elles ont pouvoir sur les Consistoires des Eglises. Leur rôle est « d'adviser à composer les différens et difficultez qui surviennent auxdites Eglises » et d'expédier les affaires courantes en attendant la session synodale : nomination de pasteurs quand il y a une vacance, examen de proposants, levée d'impositions, etc...

Par extension, le mot « Colloque » a vite désigné aussi la région qui regroupe les diverses Eglises qui doivent députer à cette Assemblée. Le « Colloque » (région) ou « Classe » est une subdivision de la Province Ecclésiastique Réformée : « en chaque Province, précise la Discipline, il y aura un département des Eglises, selon le nombre d'icelles, et la commodité des lieux, en Classes, ou Colloques ... Et sera fait ce département par l'autorité du Synode provincial ».

Cette dernière disposition fait que le Colloque, à l'inverse de la Province Réformée et de toutes les circonscriptions religieuses catholiques, est mouvant par définition, et jamais définitif.

La carte, dressée à l'aide des rares procès-verbaux de Colloques qui nous soient parvenus³⁷ et, et des listes d'Eglises établies aux Synodes Nationaux de 1603³⁸ et 1637³⁹, Montre que le Colloque qui nous occupe a varié dans son étendue. Le « Colloque de Berry », tenu à Châtillon-sur-Loire en 1599 rassemble les députés de presque toutes les Eglises de la moitié Est de la province : Orléans, Jargeau, Romorantin et Argenton y sont représentées, de même que Corbigny, l'Eglise la plus orientale de la province.

En 1602, le « Colloque de Sancerre » s'est considérablement restreint, puisque sa limite Sud-Ouest évite Aubigny, La Charité et Le Sauvage, englobant toutefois Orléans et Jargeau, Corbigny et, au Nord, les Eglises de Sens, Courtenay, La Celle et Dolot. Mais dès l'année suivante et jusqu'en 1637, au moins, l'étendue du Colloque « de Sancerre » apparaît stable.

Il comprend à cette date onze Eglises, alors que le Colloque d'Orléanais Blésois n'en compte que neuf et celui de Bourbonnais-Berry, quatre seulement (Saint-Amand-Blet, Issoudun, Argenton et Aubusson). En 1619, le pasteur Jamet, de Saint-Amand, voulant remédier à ce déséquilibre, demande au Synode « que les Colloques soient tellement distribuez qu'il y ait en chacun Colloque un nombre esgal d'Eglises tant que faire se pourra ». Le Synode nomme des commissaires pour procéder à une nouvelle répartition. Ils assignent au « Colloque » de

³⁷ AN TT 265 : Colloque tenu à Sancerre - 3 avril 1596.

AN TT 240 : Colloque tenu à Châtillon-sur-Loire - 10 avril 1599.

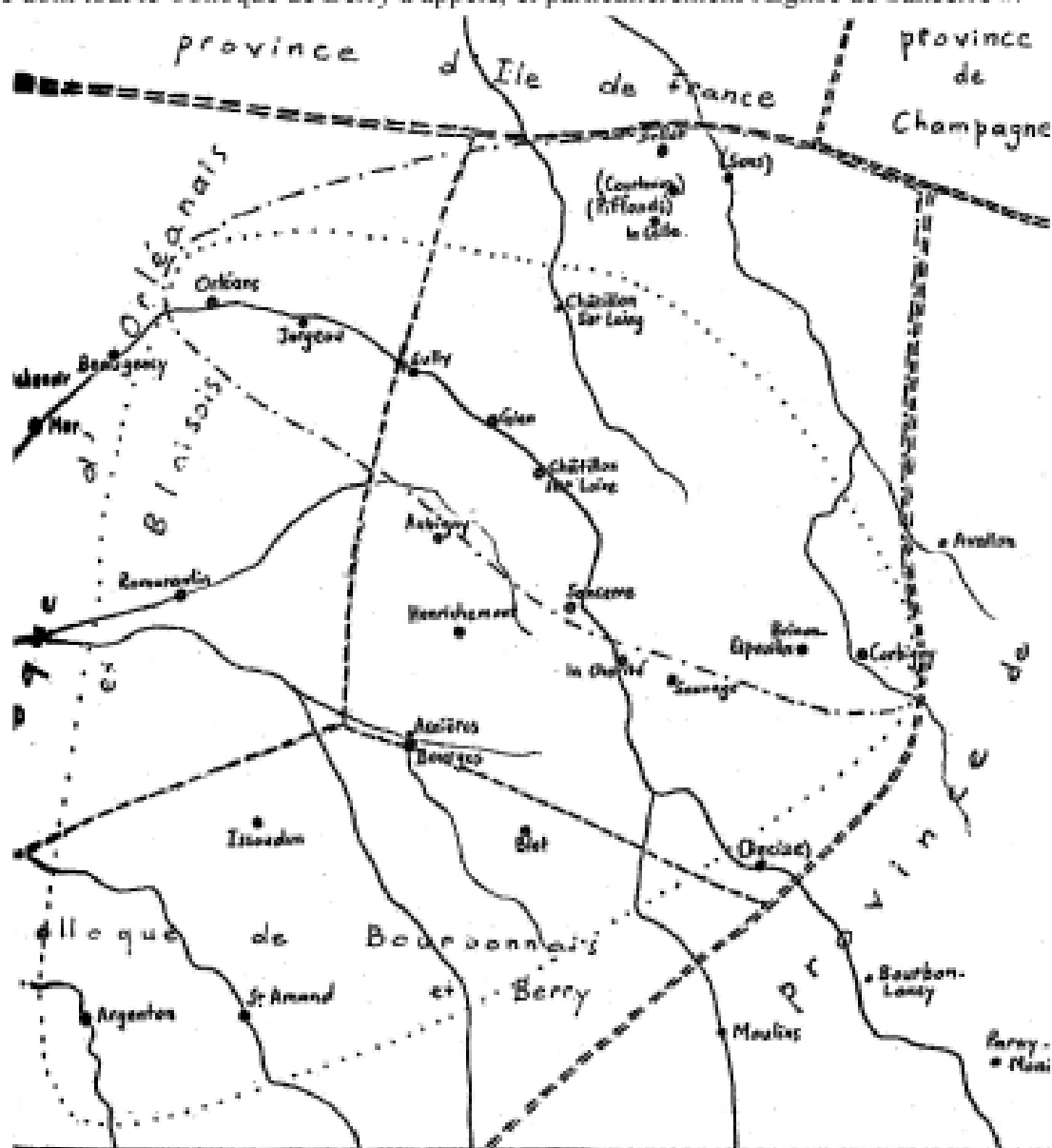
AN TT 244 : Colloque tenu à Gien - 6 mars 1602.

AN TT 240 : Colloque tenu à Corbigny-lès-Saint-Léonard - 13 septembre 1606.

³⁸ Bul. SHPF t. XII - p. 120-121.

³⁹ B.M. Tours : ms 1130 : « La Discipline Ecclésiastique des Eglises Réformées de France ».

Berry⁴⁰ l'Eglise de Chilleurs (Loiret), et au Colloque de Bourbonnois⁴¹ l'Eglise de Sancerre, « ce dont tout le Colloque de Berry a appelé, et particulièrement l'Eglise de Sancerre ».



(Elleuds) Eglises réformées irrégulièrement au long de la plé
 limites du "colloque de Berry" en 1533
 - - - - - limites du "colloque de Sancerre" en 1602
 — — — — — limites du "colloque de Sancerre" de 1602 à 1637.

Le colloque de Sancerre 1599-1637

L'affaire est portée au Synode National d'Alais en 1620⁴², qui, « en réformant la sentence dudit Synode du Berry, a remis lesdites Eglises de Sancerre et Chilleurs dans le mesme état qu'elles étoient avant ladite sentence ».

La province reste donc divisée en trois Colloques inégaux jusqu'en 1637 au moins. Les listes des Eglises Réformées par Colloques, dressées au Synode National d'Alençon (1637) le confirment.

⁴⁰ Colloque de Sancerre.

⁴¹ Colloque de Bourbonnois et Berry.

⁴² Aymon : « Tous les Synodes Nationaux des Eglises Réformées de France » La Haye - 1710.

Mais dans la seconde moitié du XVII^{ème} siècle, dès 1660 au moins, on ne trouve plus que deux Colloques⁴³ : celui d'Orléans, resté tel quel, et celui de Berry, qui regroupe les anciens Colloques de Sancerre et de Bourbonnais-Berry. En 1669, le Synode désigne ces deux Colloques par « Classe du Haut » (Berry) et par « Classe du Bas » (Orléanais-Blaisois).

L'expression « Colloque de Sancerre », qui désigne le cadre géographique de cette étude est donc sans signification jusqu'en 1603. Dans la seconde partie du siècle, cette région - que partage la Loire - n'est que la partie Nord du vaste Colloque de Berry qui s'étend de La Celle-Saint-Cyr, près de Montargis, à Aubusson.

La locution est à manier avec d'autant plus de précaution que même dans la première moitié du XVII^{ème} siècle, l'Eglise de Sancerre n'a pas toujours prêté son nom au Colloque en 1603, il est désigné par « Colloque de Gien », en 1619 par « Colloque de Berry » (le troisième Colloque étant celui de Bourbonnais) et, en 1641 par « Colloque de Berry et Nivernois ».

Ces hésitations multiples montrent les difficultés qu'ont eues les contemporains à désigner cette circonscription religieuse originale, groupant le Haut Berry, le Nivernais, les pays du Giennois, du Gâtinais, et jusqu'au Senonais.

En effet, aucune autre circonscription religieuse ou civile n'est telle : la Loire marque la limite des Diocèses de Bourges et d'Auxerre, de La Charité à Saint-Gondon, approximativement⁴⁴. Elle sépare aussi les gouvernements de Berry⁴⁵ de ceux de Nivernais et d'Orléanais, de Germigny-sur-Loire à Gien⁴⁷. La limite des généralités de Bourges et d'Orléans, par contre, suit beaucoup moins la Loire, sur à peine une trentaine de kilomètres, de Villechaud à Bonny⁴⁸. L'élection de La Charité, qui fait partie de la généralité de Bourges, s'étend même assez avant dans le Nivernais : les Eglises Réformées de Brinon et du Sauvage y sont comprises. Par contre, la limite de la généralité d'Orléans franchit la rive gauche de la Loire, entre Bonny et Saint-Gondon ; Châtillon-sur-Loire en dépend.

En définitive, le Colloque « de Sancerre » recoupe quatre généralités : celles de Bourges, de Moulins, d'Orléans et de Paris. D'autre part, ses onze Eglises sont comprises dans six Diocèses : ceux de Sens, d'Orléans, d'Auxerre, de Bourges, de Nevers et d'Autun auquel Corbigny appartient alors. Cette dispersion des Eglises dans de nombreuses circonscriptions civiles, ou catholiques au XVII^{ème} entraîne évidemment de nos jours celle des documents. Ce n'est donc pas un facteur qui favorise la connaissance du protestantisme dans cette région.

Néanmoins, le Colloque « de Sancerre », circonscription éphémère et originale, a été la seule à réaliser un trait d'union entre les populations protestantes de ces pays divers que la Loire sépare, mais qu'elle modèle tous plus ou moins de ses influences.

On a été amené à donner à cette étude un cadre chronologique relativement vaste : de 1598, date de la promulgation de l'Edit de Nantes par Henri IV, à 1685, celle de sa Révocation par Louis XIV, par l'Edit de Fontainebleau, s'écoulent quatre-vingt-sept ans pendant lesquels le protestantisme français, malgré de nombreuses vicissitudes, ne cesse de conserver son caractère légal et établi, caractère qui se retrouve tant dans la vie sociale et politique des Religionnaires que dans leur vie religieuse.

⁴³ Bul. SHPF : XV p. 516 - « Rosie des Eglises Réformées de France, avec les noms des pasteurs exerçant le Saint Ministère en la présente année 1660 » (Collection Court - Bib. publique de Genève).

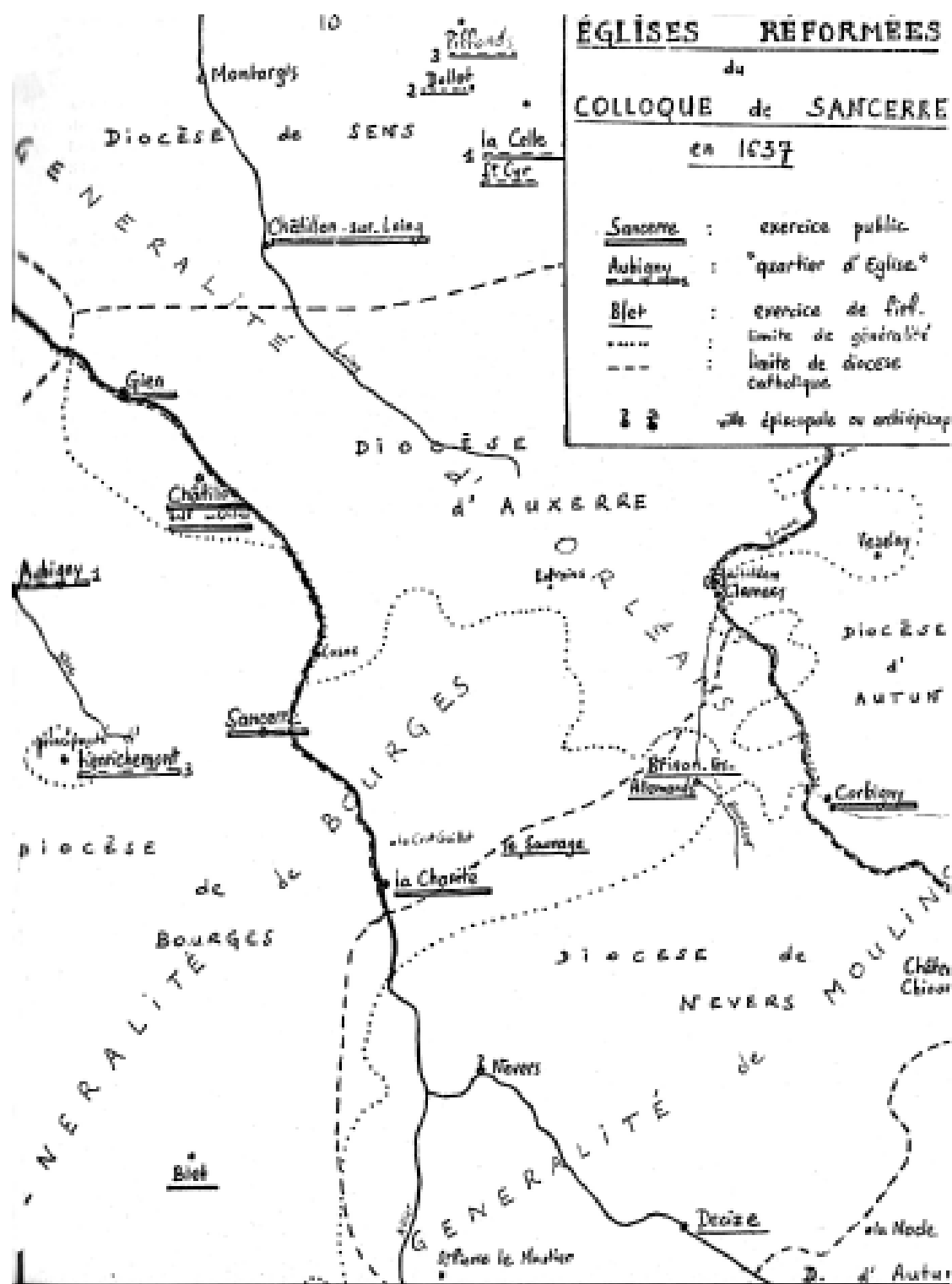
⁴⁴ Aymon : « Tous les Synodes Nationaux des Eglises Réformées de France » La Haye - 1710.

⁴⁵ Guillaume Paul : « Essai sur la Vie Religieuse en Orléanais : carte du Diocèse d'Orléans en 1789 ».

⁴⁶ Abbé Marolles. Inventaire des titres de Nevers. Nevers 1873 : carte du Diocèse de Nevers au XVII^{ème} Siècle, dressée par Mgr Crosnier. cf. carte p.10

⁴⁷ Collection particulière : Carte des gouvernements du Berri, du Nivernois, de la Marche ; du Bourbonnois, du Limosin et de l'Auvergne, par Bonne - 1771.

⁴⁸ B.M. Bourges : By Ca 26 - Carte de la Généralité de Bourges par Jallot -1707 - cf. carte p.



Les Eglises réformées du colloque de Sancerre en 1637

Malheureusement, les documents recueillis ne permettent pas de suivre tous ces différents aspects au long de ces quatre-vingt-sept ans : les sources religieuses conservées - actes de Synodes ou de Colloques - concernent surtout la première moitié du XVII^{ème} siècle, alors que la connaissance des aspects démographiques et sociaux des huguenots du Colloque n'est possible valablement que pour la seconde moitié du siècle.

De ces lacunes, de ces déséquilibres qui proviennent de la matière documentaire elle-même, le lecteur voudra bien nous excuser.

Chapitre 1^{er}

La population protestante

A part les quelques renseignements que l'on peut glaner dans les actes synodaux, les registres d'état civil sont les seules sources qui permettent l'étude -ou l'approche - de la population protestante.

Malheureusement, les séries de registres parvenues jusqu'à nous sont loin d'être complètes : le bilan suivant le montre.

Etat des registres d'état civil des Eglises Réformées de :

Sancerre⁴⁹

- Registre des baptêmes et mariages.
 - février 1568 - septembre 1569 (AD Cher 3 E 2136)
 - 1569 – 1618 : lacune.
- Registre des baptêmes (copie)
 - 1618 - 1622 (Bib. SHPF ms 387)
 - 1622 – 1636 : lacune.
- Registre des baptêmes (copie)
 - 1636 - 1659 (plus des actes dispersés jusqu'en 1710) (Archives de l'Eglise Réformée de Sancerre) Copie à la Bib. SHPF in ms 387 microfilm aux Archives du Cher.
 - 1659 – 1668 : lacune.
- Registre des baptêmes, mariages, sépultures.
 - 1668 (AD Cher : 3 E 1028, relié avec les registres catholiques)
 - 1669 (AD Cher 3 E 23)
 - 1669 – 1674 : lacune
- Registre baptêmes, mariages, sépultures.
 - 1674 - 1684 (AD Cher - 3 E 23 : grosse des actes et 3 E 1029 : registres originaux pour les années 1679 - 1681 et 1684, reliés avec les registres catholiques)
- Registre des sépultures des Non-Catholiques.
 - 1741 – 1794 : Archives Municipales de Sancerre T3.

⁴⁹ Un registre d'état civil protestant de 1601 - 1602 (?) aurait été conservé par Mademoiselle Supplisson, à Sancerre. Nous n'avons pas pu le consulter.

Bourges

- Registre des baptêmes et des mariages.
Déc. 1613 - Fév. 1623 (AD Cher I 4)
- Registre des déclarations de naissances, mariages et décès des protestants d'Asnières.
- 1739 - 1790 (B.M. Bourges : GG 112)

Henrichemont

- Registre des baptêmes, mariages et sépultures.
- 1681 (AD Cher 3 E 2139) Copie à la Bib. SHPF : ms 1082 t.2

Blet

- Registre des baptêmes et des comptes du Consistoire : 3 abjurations catholiques. avril 1651 - avril 1666 (AD Cher 3 E 423)

Châtillon-sur-Loire

- Registre des baptêmes.
- 1590 - 1611 (AN TT 232 n° 16)
Ce registre est inventorié sous le titre « Aubigny-sur-Nère » (A cette époque, les Réformés de ce lieu sont « joints » à l'Église de Châtillon-sur-Loire et les Pasteurs de cette ville ne tiennent qu'un seul registre pour les deux communautés).
- 1611 - 1668 : lacune.
- Registre des baptêmes, mariages et sépultures.
- 1668 - février 1684 (copie à la Bib. SHPF : ms 1082)
- 1671 : Registre original conservé aux Archives Municipales de Châtillon-sur-Loire.
Les autres registres originaux ont brûlé lors de l'incendie des Archives Départementales du Loiret, pendant la dernière guerre.

Châtillon-sur-Loing

- Registre des baptêmes et mariages.
- juillet 1608 - mars 1645.
(originaux aux Archives Municipales de Châtillon-Coligny (Loiret) - copies à la Bib. SHPF : manuscrit 168).
- 1646 : lacune
- avril 1647 - décembre 1657
- 1657 - 1673 : lacune.
- Registre des baptêmes, mariages et sépultures.
- janvier 1673 - février 1685.

La Celle-Saint-Cyr et Dollot

- Registre des baptêmes et mariages (15 sépultures seulement sont mentionnées).
- 1614 - 1669 (copie à la Bib. SHPF : ms 168).

Gien

- Registre des baptêmes.
 - juillet 1563 - décembre 1565 (AN TT 244)
 - 1565 – 1570 : lacune.
- Registre des baptêmes.
 - 1570 - 1585 (copie à la Bib. SHPF ms 1082 t. 1) - 1581 - 1585 (AD Loiret li)
 - 1585 – 1590 : lacune.
- Registre des baptêmes.
 - 1590 - février 1606 (AN TT 244)
 - 1606 – 1608 : lacune.
- Registre des baptêmes.
 - mars 1608 - décembre 1621 (copie Bib. SHPF ms 1082 t. 1)
- Registre des baptêmes, mariages et sépultures.
 - 1622 - 1667
 - décembre 1667 - décembre 1669 : lacune.
 - janvier 1670 - décembre 1673
 - 1674 : lacune.
 - janvier - décembre 1675 (copie Bib. SHPF ms 1082 t. 1 et 2).

Seules les copies effectuées à la fin du XIXème siècle subsistent. Les registres originaux ont aussi été détruits lors de l'incendie des Archives Départementales du Loiret.

Corbigny

- Registre des baptêmes, mariages, sépultures.
 - mai 1668 - décembre 1672 (AD Nièvre : IV E 373 ID)
 - 1673 : lacune.
 - janvier 1674 - mai 1683 (AD Nièvre : IV E 373 12) Copie à la Bib. SHPF : ms 160.

Brinon-les-Allemands (actuellement Brinon-sur-Beuvron (Nièvre))

- Registre des baptêmes, mariages, sépultures.
 - janvier 1677 - décembre 1679 (AD Nièvre : IV E 372 II)
 - 1679 – 1682 : lacune.
- Registre des baptêmes, mariages, sépultures.
 - janvier - décembre 1682 (AD Nièvre IV E 44 : dans les registres catholiques).

La Charité (Le Crot-Guillot)

- Registre des baptêmes, mariages, sépultures.
 - novembre 1637 - mars 1661 (AD Nièvre IV E 374)
 - mars 1661 - juin 1669 : lacune
 - juin 1669 - décembre 1670
 - 1671 : lacune

- janvier 1672 - septembre 1677
- septembre 1677 - décembre 1680 : lacune
- janvier - décembre 1681
- 1682 - 1684 : lacune.



La ville de la Charité-sur-Loire

Le Sauvage (commune de Beaumont-la-Ferrière (Nièvre))

- Registre des baptêmes, mariages, sépultures. - janvier - décembre 1674 (AD Nièvre IV E 375).

Les registres d'état civil sont dispersés et n'offrent guère de séries continues pour tout l'ensemble de la période. Seuls, les registres de Gien - ou plutôt les copies qui en ont été faites - permettent de suivre d'une façon satisfaisante l'évolution démographique des Réformés de cette ville. De 1563 à 1675, donc sur 112 ans, on ne compte au total que 15 années de lacunes, dont dix pour le XVIème siècle.

Les Registres des petites Eglises de La Celle-Saint-Cyr et de La Charité présentent des séries continues, mais plus courtes (cinquante-cinq ans pour l'une, quarante ans pour l'autre mais avec dix ans de lacunes).

La série est continue aussi pour Châtillon-sur-Loire de 1608 à 1647, puis après un long silence, de 1673 à 1685.

Par contre, les registres de Sancerre ou Châtillon-sur-Loire présentent des lacunes très importantes : à Sancerre, de 1568 à 1684, pour cent seize ans, donc, on ne possède des registres que pour 41 années, dont 2 seulement pour le XVIème siècle ; et à Châtillon-sur-Loire, que pour trente-sept années seulement sur quatre-vingt-quatorze, de 1590 à 1684.

Les renseignements sont franchement fragmentaires pour les autres Eglises : quinze années pour Blet et Corbigny, dix pour Bourges, trois pour Brinon-les-Allemands, et une année seulement pour Henrichemont et Le Sauvage.

Le matériel ne se prête donc pas aux méthodes scientifiques établies par MM. Fleury et Henry⁵⁹, qui nécessitent des séries continues de registres d'état civil ; la reconstitution systématique des familles protestantes du Colloque est malheureusement impossible.

Cependant, malgré ces fortes lacunes, les registres donnent des indications appréciables sur la répartition géographique, l'importance numérique et le comportement démographique et sociologique des Protestants du Colloque de Sancerre.



Châtillon-Coligny : vestige du collège protestant

⁵⁹ Fleury et Henry - Nouveau Manuel de Dépouillement de l'Etat Civil ancien. INED

I – La répartition géographique des réformés

Au XVI^{ème} siècle, la répartition géographique des Réformés a tout naturellement entraîné celle des Eglises. Mais l'Edit de Nantes, qui fixe une fois pour toutes les lieux de culte, aura au XVII^{ème} siècle une action en sens contraire. On a l'impression qu'alors, la répartition des lieux de culte conditionne de plus en plus étroitement celle des fidèles protestants : ils ont tendance à disparaître là où l'Edit ne leur permet pas de pratiquer leur Religion et à subsister, voire à se regrouper, là où elle est autorisée.

I – Les lieux de culte autorisés par l'Edit de Nantes

L'Edit de Nantes régleme la liberté du culte protestant et sépare nettement deux catégories de lieux où l'exercice de la Religion Réformée est permise les lieux où il est public et ceux où il est particulier, réservé aux nobles : c'est le cas des « Eglises de Fief ».

1.1 - Les lieux d'exercice public -

L'article IX de l'Edit de Nantes⁵¹ permet cet exercice public « dans les lieux de notre obédience où il estoit par eux établi et fait publiquement par plusieurs diverses fois en l'année 1595 et en l'année 1597 jusque à la fin du mois d'août ».

Dans le Colloque, les Eglises de Gien, Châtillon-sur-Loire, Châtillon-sur-Loing, Corbigny, Sancerre, Bourges, etc... sont dans ce cas. Mais Aubigny ne l'est pas.

Dès 1594, en effet, le Synode⁵² ordonne à l'Eglise Réformée de ce lieu « d'eslire à la pluralité des voix l'église à laquelle ils voudront se ranger afin d'y convenir et de faire exercice de religion ». La même ordonnance est renouvelée en 1601 : il est donc à peu près certain qu'en 1596 et 1597 l'exercice a cessé, depuis quelque temps déjà, d'être public à Aubigny, l'un des premiers foyers de la Réforme en Berry. D'ailleurs le ministère n'y sera pas rétabli avant 1614⁵³, date à laquelle Aubigny cesse d'être rattaché à l'Eglise Réformée de Châtillon-sur-Loire.

Mais l'article X restreint encore la liberté de culte aux lieux autorisés par les Edits de Nérac et de Fleix (1577), c'est-à-dire « en un lieu par bailliage principal, ressortissant nuement en Parlement », auquel s'ajoutera un second lieu ; le culte n'y aura pas lieu dans la ville, mais seulement dans les faubourgs.

En 1672, un commissaire catholique est envoyé à Gien « pour juger les contraventions à l'Edit de Nantes en la Généralité d'Orléans⁵⁴ ». Il tire prétexte de ce que Gien « n'est pas un bailliage de la qualité requise, car il est du ressort du présidial d'Orléans », pour demander la destruction du Temple.

⁵¹ N. Weiss : Histoire des Réfugiés Protestants de France depuis la Révocation - Paris 1853 - 2 vol. - Pièces justificatives t. 2 p. 331 Texte complet de l'Edit de Nantes avec les brevets et les articles secrets.

⁵² B.N. ms français 15829.

⁵³ B.N. ms français 15829.

⁵⁴ AN TT 240 - Gien : Partage d'avis (1672).

De plus, l'article XV des Particuliers restreint encore plus le droit d'exercice dans les bailliages de Bourges et d'Orléans, stipulant que là, « Suivant aussi l'Edit fait pour la réduction du Sieur Maréchal de La Châtre ne sera ordonné qu'un lieu de bailliage pour l'exercice de ladite Religion, lequel néanmoins pourra être continué es lieux où il leur est permis de le continuer par ledit Edit de Nantes ».

Or, il faut de plus que le lieu de bailliage ne coïncide pas avec un siège d'évêché ou d'archevêché.

L'article XI de l'Edit, qui l'ordonne, supprime donc ainsi le droit d'exercice de la « Religion » à Bourges, Sens et Nevers³⁵.

L'Eglise de Nevers, en plein essor dans les années 1560-1570³⁶, semble réduite à bien peu de chose à la veille de l'Edit de Nantes. Une lettre³⁷ de quatre Réformés Nivernais à leurs coreligionnaires de Sancerre datée du 5 août 1596, signale le caractère résiduel de cette communauté : ils se trouvent « par la grâce de Dieu encore quatre ou cinq personnes des enfans de l'Eglise de Jésus-Christ parmy ung peuple extrêmement contraire ». La lettre témoigne aussi des vives attaques dont ils sont l'objet de la part des autorités nivernaises, tant religieuses que civiles : « ... Est arrivé une escandalle à ung de nos pauvres frères nommé. Anthoyne Bermon, frêteur de chanvre, qui est que maissieurs les eschevains ayant seu que ce pauvre homme étoit affectionné à la religion crestienne ... ont envoyé deux hommes cheux luy prendre ses livres, bibles, nouveau Testament et autres, lesquels lui servoit pour apprendre le salut de son âme... ».

L'Eglise de Bourges, la première qui ait été « dressée » en Berry (1556) est encore florissante en 1598. Cependant, l'Edit de Nantes la condamne à la disparition.

Le Synode de 1601 l'admet semble-t-il, Puisqu'il ordonne que « ceux de Bourges et d'Asnières se rangeront à une Eglise ordinaire sans aller d'une en autre, et satisferont l'Eglise d'Issoudun selon leur promesse ». Cette dernière Eglise est le seul lieu d'exercice public prévu légalement par l'Edit de Nantes.

Le cas de Sancerre est réglé spécialement par l'article V des Particuliers, qui ordonne : « Quant à Sancerre, sera ledit exercice continué comme il est à présent, sauf à l'établir dans ladite ville, faisant apparoir par les habitans du consentement du Seigneur du lieu, à quoy leur sera pourvu par les Commissaires que Sa Majesté députera pour l'exécution de l'Edit ». Cet article ne fait donc qu'ajouter une condition restrictive -le consentement seigneurial - aux dispositions générales prévues par l'Edit.

Celui-ci prévoit aussi que des Commissaires seront délégués dans les provinces pour l'appliquer et légaliser définitivement l'établissement des cultes publics.

Pour le Haut-Berry, le Giennois et le Gâtinais, on n'a retrouvé aucune trace de leur passage. Par contre, le procès-verbal dressé par les Commissaires Legay et Chandieu³⁸, envoyés en Nivernais en décembre 1600 pour y établir les exercices publics, donne un écho des difficultés que l'application de l'Edit a suscitées.

Ces commissaires ont revu deux requêtes : l'une « des habitants de la ville de La Charité faisant profession de la RPR », et l'autre de leurs coreligionnaires de Corbigny-les-Saint-Léonard, toutes les deux demandant que « en exécutant lesditz Edicts, il leur soit par nous

³⁵ On n'a pas retrouvé la trace de Huguenots dans le minuscule Evêché de Bethléem, près de Clamecy.

³⁶ En 1565, la Compagnie des Pasteurs de Genève envoie à Nevers le pasteur Jean de Léry, auteur de la relation célèbre d'« Un voyage fait en la terre du Brésil » en 1557 - malheureux essai de mission calviniste sous la direction de Villegagnon -, puis en 1573, de l'« Histoire mémorable de la ville de Sancerre » ; c'est la chronique au jour le jour du siège de la ville, auquel Jean de Léry prit part.

³⁷ Bib. SHPF : ms 387 - dossier Sancerre.

³⁸ Abbé Marillier : « Corbigny » - Nevers 1887 - chapitre VII, p. 137. Il cite entièrement le document étudié, mais n'en indique pas les références. Nous n'en avons pas retrouvé l'original.

baillé pour premier lieu de bailliage qui doibst estre establi au bailliage de Nivernois et pour faire l'exercice publicq de leur dite Religion ».

Mais le prieur de l'Abbaye de La Charité et l'abbé de l'Abbaye de Saint-Léonard de Corbigny, tous les deux seigneurs temporels des villes en question, s'opposent fermement aux requêtes des Huguenots. Ils prétendent que, d'après l'article III de l'Edit de Nantes, « aucun exercice de la RPR ne pouvoit ny debvoit estre faict aux terres des ecclésiastiques » (en fait, cet article défend seulement « de faire presches ni aucun exercice de ladite religion es églises, maisons et habitations desdits ecclésiastiques »).

Finalement, les Commissaires décident qu'il « sera fait rapport de ladite information au conseil privé du roi », ils désignent cependant « pour premier lieu de bailliage pour faire l'exercice publicq de ladite Religion la maison et méthairie de Bugnon, dicte des Quatre Vents, appartenant à Jacques Pinette, seigneur de Belniou, demeurant audit Saint-Léonard (Corbigny), faisant profession de ladite religion, scize et scituée proche le faulxbourg dudit Saint-Léonard et dans la haute justice de Chitry ».

De leur côté, les Protestants de La Charité obtiennent « le second lieu de bailliage qui doit estre establi au bailliage de Nyvernois pour faire l'exercice publicq de leur religion, au village de Crot-Guillot » (commune de Varennes-les-Narcy, à 7 km au Nord de La Charité. D'autre part, les Commissaires autorisent les protestants charitois à prendre « pour l'enterrement des morts de ladite religion, une place joignant le cimetière nouveau, près le fossé de ladite ville, du costé de la porte de Paris »,... longue de vingt toises et large de dix toises.

Les Commissaires ont peut-être rencontré les mêmes difficultés pour établir l'exercice public de Châtillon-sur-Loire, dont le seigneur temporel est l'abbé de Saint-Benoît-sur-Loire. On sait en tous cas⁵⁹ que le 4 janvier 1612, Messieurs Mangot et Oinville, « Commissaires départys par Sa Majesté en la province de Berry » rendent une sentence favorable aux Huguenots de Châtillon « sur plusieurs différends résultant du droict de leur exercice » (« et particulièrement sur la contestation d'une cloche qui estoit en leur temple que leur demandait le curé de Châtillon »).

Le cas de Châtillon-sur-Loing est plus obscur juridiquement, de l'aveu même des Commissaires députés pour l'exécution de l'Edit de Nantes dans la Généralité d'Orléans, en avril 1684⁶⁰. Il est certain que là, les deux types d'exercice prévus par l'Edit ont coexisté : l'exercice public - fait jusqu'en 1619 dans la salle basse d'une maison appelée l'Enfer⁶¹, puis dans un Temple construit grâce à la générosité de Gaspard de Colligny - et l'exercice « de fief », privilège de ce seigneur.

1.2 - Les lieux d'« exercices de fief »

L'article VII de l'Edit précise en effet que la liberté de culte est totale pour les seigneurs haut-justiciers, ou possesseurs de fiefs de haubert. Mais l'article suivant n'accorde qu'une liberté de culte partielle aux autres seigneurs, qui « ne pourront faire ledit exercice que pour leur famille tant seulement ». Cependant, on précise que ces « petits seigneurs » pourront admettre à leur culte privé un maximum de trente personnes, outre leur famille.

Tous sont tenus de « nommer devant à nos baillis et sénéchaux, chacun en son détroit, pour le principal domicile, l'exercice de ladite Religion, tant qu'ils seront résidents ».

En 1598, on compte comme « Eglises de fief », les Eglises nivernaises du Sauvage et d'Espeuilles (Brinon).

⁵⁹ AN TT 240 - Châtillon-sur-Loire (Diocèse de Bourges) - Partage d'avis - 1672.

⁶⁰ AN TT 240 - Châtillon-sur-Loing (Diocèse de Sens) Partage d'avis - 1684.

⁶¹ cf. page 115 et 116